



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 28 mars 2019.

COMMUNIQUE DE PRESSE

**A compter du 2 avril 2019 : un seul numéro pour contacter
le Service Renseignements de la DIRECCTE**

Composez le 08 06 00 01 26

Les services des renseignements de la DIRECCTE donnent des informations juridiques générales relatives au **Code du Travail**, aux **Conventions Collectives**, à la **Jurisprudence Sociale**.

Ces informations concernent **l'ensemble des secteurs d'activité** (agriculture, industrie, commerce, transports, services, etc...) et portent notamment sur le contrat de travail (formation, exécution, rupture), le salaire, le règlement intérieur et le droit disciplinaire, la durée du travail, les repos et les congés payés, la médecine du travail, les statuts spécifiques (assistantes maternelles, particuliers employeurs ...).

Les services renseignements en droit du travail informent, conseillent et orientent **les salariés et les employeurs du secteur privé**.

Ce service n'intervient pas pour :

- les éventuelles demandes d'intervention en entreprise qui relèvent de la compétence des sections d'Inspection du Travail,
- régler les litiges qui relèvent de la compétence des Conseils des Prud'hommes,
- constituer votre dossier prud'homal,
- calculer vos droits au chômage, indemnités de rupture de contrat, etc...
- renseigner sur les cotisations sociales et le prélèvement à la source.

Le service de l'Unité Départementale de la Haute-Marne est ouvert selon les modalités décrites ci-après :

-à Chaumont :

- Permanences téléphoniques : uniquement de 9 h 00 à 12 h 00 le lundi, jeudi et vendredi.
- Permanences physiques sur RDV uniquement :
le lundi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30,
mardi matin de 9 h 00 à 12 h 00,
vendredi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30
en vous connectant sur le site : <http://grand-est.direccte.gouv.fr/> ou en contactant l'agent de l'accueil au 03.25.01.67.00.

- à SAINT-DIZIER :

- **Permanences physiques sur RDV uniquement :**
tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00
(sauf pendant les vacances scolaires et circonstances exceptionnelles)
Locaux situés à la Maison de la Justice et du Droit - Cité Administrative
12 rue de la Commune de Paris à SAINT-DIZIER.
Pour prendre RDV contacter le 03.25.96.02.60

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55